

La crise grecque et la démocratie en Europe



© Commission européenne

La crise grecque a donné une nouvelle impulsion au débat sur la démocratie en Europe, les institutions étant accusées d'avoir agi sans considération pour le peuple, en l'occurrence le peuple grec. Il faut garder à l'esprit que l'Europe reste une construction juridique voulue par les États qui lui ont cédé des éléments de souveraineté pour l'exercer en commun. Elle n'est pas un État mais dispose aujourd'hui d'institutions organisées sur le modèle d'un État avec notamment un Parlement élu. Le pouvoir législatif appartient au couple Parlement européen/Conseil des ministres au sein duquel les États restent très influents.

La Cour de Karlsruhe, en son temps, a rappelé que les liens ainsi établis entre États étaient ceux d'un Traité, non d'une Constitution. C'est bien là que le bât blesse aujourd'hui. Étape après étape, la construction européenne s'est enrichie car telle était la volonté des États et de leurs Parlements ou de leurs peuples qui ont ratifié les nouveaux traités. Mais dans la vie quotidienne, comme au niveau des États, la mise en œuvre revient certes aux institutions mais aussi à leurs technostructures, dont l'Eurogroupe qui regroupe les ministres des Finances de la zone euro, eux-mêmes membres de gouvernements issus d'un processus électoral. On a bien vu combien ceux-ci avaient à l'esprit les intérêts de leurs électeurs. Les citoyens ont cependant le sentiment d'être exclus de ce processus complexe alors que les instruments de contrôle et d'information sont là. De manière générale d'ailleurs, comment pourrait-on dire que la construction européenne est anti-démocratique alors qu'historiquement, aucun processus d'intégration, à commencer par la construction de nos propres États, n'a jamais fait l'objet d'autant de consultations des peuples ?

La convocation d'un référendum par Alexis Tsipras n'a pas constitué, en soi, une avancée pour la démocratie en Europe. Ceux qui ont vu à la télévision les danseurs de la place Syntagma au soir du vote ne pouvaient s'empêcher de considérer cet exercice de « démocratie » avec effroi en pensant au réveil du lendemain.

Beaucoup rêvent d'une « révolution démocratique » en Europe. Mais quelle substance mettre derrière cette belle ambition ? Fondamentalement il s'agit d'une question d'« appropriation ». Les hommes politiques nationaux favorables à l'Europe ont une responsabilité majeure. Ils doivent s'engager, non seulement pour dire qu'elle est une espérance et une nécessité mais ils doivent se battre pour cela, dans le respect de leurs engagements politiques. Ils doivent assumer les décisions prises à Bruxelles dans le cadre d'une souveraineté partagée. On ne peut pas sans cesse remettre en cause les fondements de l'Europe parce qu'une décision prise à Bruxelles par les États, conformément aux règles de vote, déplaît à l'un ou l'autre. Ceux qui pratiquent les institutions savent bien qu'un intérêt essentiel est toujours pris en compte, même si le compromis de Luxembourg est tombé en désuétude.

Les États doivent être tous également solides économiquement afin que les citoyens se sentent à leur place au sein de l'Union, chacun à sa manière. Cela passe par une gouvernance économique rigoureuse et une solidarité efficace. Le « Plan Juncker » offre une voie pragmatique.

Les politiques doivent reprendre le pouvoir sur les technocrates. Ils doivent assumer les choix européens vis-à-vis de leurs électeurs. La mise en œuvre du droit européen est une priorité. À côté de l'intérêt national, il y a un intérêt européen qui, dans certains cas, peut être supérieur à l'intérêt national. Il faut le faire valoir avec fierté auprès des citoyens et accepter une souveraineté maîtrisée au sein d'un cadre construit largement autour de valeurs communes.

Les parlementaires européens doivent pouvoir être plus directement en prise avec leurs électeurs et être plus et mieux associés à la vie politique nationale pour éclairer les enjeux sous l'angle européen, notamment quand des législations importantes sont établies au niveau européen. Ils devraient être associés aux travaux du Parlement national lorsqu'il s'agit de transposer les textes européens en droit national.

Les membres de la Commission, enfin, doivent participer régulièrement aux débats sur les questions européennes dans les Parlements nationaux. 

Hervé Jouanjan, vice-président de Confrontations Europe

LIBRE PROPOS

- p. 4 Question de conscience, par Philippe Herzog
p. 5 Morceaux choisis du nouvel ouvrage de Philippe Herzog *Identité et valeurs : quel combat ?*

CONFRONTATIONS ET L'EUROPE

- p. 6 Recréer un lien entre l'Europe et les citoyens, par Marcel Grignard

MIGRATIONS

- p. 8 Quelle solidarité européenne en matière d'asile ? par Corinne Balleix
p. 10 Droits des migrants, devoirs de l'Europe, par Catherine Wihtol de Wenden
p. 11 Une politique européenne globale pour répondre à la crise migratoire, par Peter Sutherland

CONVERGENCES ET DIVERGENCES

- p. 12 Le plan de sauvetage de la Grèce peut-il être adopté par le peuple grec ? par Kalypto Nicolaidis et George Pagoulatos
p. 13 Un point sans retour de la nouvelle entente européenne, par Filippa Chatzistavrou
p. 14 Éviter le Brexit « sans mise en scène pseudo-dramatique », par Renaud Thillaye
p. 16 « BRIT-IN » ou comment aider le Royaume-Uni à rester dans l'UE, par Jean-Claude Pirus
p. 17 Aux origines de la crise européenne : des politiques contraires à son génie, par Astrid du Lau d'Allemands et Stéphane Rozès
p. 18 Créer un « new deal » pour la zone euro, par Carole Ulmer

NUMÉRIQUE

- p. 20 Deux priorités pour la stratégie numérique européenne, par Benoît Thieulin
p. 21 Un équilibre entre croissance et innovation, par Carole Ulmer et Louise Decourcelle
p. 22 Les start-up s'appuient sur la puissance des réseaux des opérateurs, par Mari-Noëlle Jégo-Laveissière et Pierre Louette
p. 23 Impacts du numérique sur la croissance et le salariat, par Antoine Foucher

ÉNERGIE - ENVIRONNEMENT

- p. 24 Placer la rénovation énergétique au cœur du « Plan Juncker », par Michel Lepetit
p. 25 Les réseaux, vecteurs de solidarité, par Michel Derdevet
p. 26 L'économie circulaire, moteur du développement durable, par Pierre Eymery
p. 27 Comment mettre la finance au service du climat ? par Alain Grandjean
p. 28 Nous attendons de la COP21 une ambition forte sur le prix du carbone, interview de Henri de Castries
p. 29 La Transition écologique et énergétique : une chance pour le projet européen, par Pierre-René Lemas

LE « PLAN JUNCKER » EN RÉGION

- p. 30 Le « Plan Juncker » en test dans les Pays de la Loire, par Marie-France Baud

CONFRONTATIONS EUROPE LA REVUE

Fondée par Philippe Herzog et Claude Fischer. Directeur de la publication : Marcel Grignard • Rédactrice en chef : Clotilde Warin • Secrétaires de rédaction : Juliette Aduayom, Marie-Ange Schilling • Comité de rédaction : Marie-France Baud, Irina Boulin-Ghica, Katarina Cirodde, Jacky Fayolle, Olivier Fréget, Marcel Grignard, Philippe Herzog, Anne Macey, Thierry Philippinon, Robin Rivaton, Carole Ulmer, Jérôme Vignon, Clotilde Warin. 227, boulevard Saint-Germain, F-75007 Paris. Tél. : 00 33 (0) 1 43 17 32 83. Fax : 00 33 (0) 1 45 56 18 86. Courriel : confrontations@confrontations.org. Internet : www.confrontations.org • Commission paritaire n° 0419 P 11 196. N° ISSN : 1955-7337 • Réalisation : C.A.G., Paris. Imprimé en France. Illustration de couverture : © Christopher Furlong / Getty Images / AFP.